

Écrire la suite d'une histoire à succès

Le Centre suisse des paraplégiques (CSP) se développe avec une grande rapidité. Avec l'extension prévue, il veut s'adapter à l'évolution des besoins des patients et aux nouvelles possibilités de traitement. À cette fin, la clinique traversera quatre années de rénovation et d'extension sous l'enseigne « Autant que nécessaire, mais le moins possible – priorité à l'innovation et à l'avenir ». Un garage souterrain supplémentaire et une passerelle contribueront au développement durable du Groupe suisse pour paraplégiques (GSP) sur le campus de Nottwil.

Texte : Susanne Zürcher | Photos et visualisation :
Walter Eggenberger, Architekturbüro Hemmi Fayet

À la réception du Centre suisse des paraplégiques (CSP), un visiteur s'approche du comptoir en bouleau clair pour s'adresser à la dame de l'information. Non loin, deux hommes se rencontrent. L'un d'entre eux, agile, en fauteuil roulant, l'autre avance d'un pas rapide. Après un bref salut, le président du conseil de fondation Daniel Joggi et le directeur du CSP Hans Peter Gmünder se dirigent ensemble vers une vitrine située à quelques mètres de l'entrée. Ils semblent séduits par la maquette architecturale, toute blanche, qu'ils y découvrent. Du regard, ils inspectent cette version miniature du terrain du GSP et s'attardent sur ses différents composants. Dessinant une courbe fluide, une passerelle élancée relie l'Hôtel pour séminaires Sempachersee (SHS) à l'Institut Guido A. Zäch (GZI). Les observateurs ne peuvent qu'imaginer le garage souterrain qui sera situé au-dessous, entre les deux immeubles. En revanche, ils repèrent rapidement le nouveau bâtiment carré qui vient agrandir le CSP sur la face est de la halle de sport, côté lac.

En créant la Fondation suisse pour paraplégiques (FSP) voilà 40 ans et en construisant le CSP 15 ans plus tard, Guido A. Zäch a posé les



Gain de synergie. Le président du conseil de fondation Daniel Joggi (à droite) et le directeur du CPS Hans Peter Gmünder se réjouissent de la rénovation et de l'extension du CSP.

bases d'un réseau de prestations pour paralysés médullaires unique en son genre. Le projet d'extension s'inscrit donc aussi sous la devise : « 2019 – nous écrivons la suite d'une histoire à succès ». Une tâche ambitieuse dans un secteur de la santé caractérisé par son dynamisme et ses perpétuelles évolutions. « Nous constatons aujourd'hui que les mon-

tants que nous recevons des caisses-maladie et des assurances n'ont quasiment pas changé depuis plusieurs années, alors que les coûts des traitements ont massivement augmenté au cours de la même période », rappelle Daniel Joggi au sujet des difficultés actuelles. « Avec une occupation des lits proche de 100 pour cent, nous avons été

régulièrement confrontés à des problèmes de capacité depuis plusieurs années », complète Hans Peter Gmünder.

Les nouveaux bâtiments ne seront donc pas uniquement destinés à des services médicaux, ils accueilleront aussi deux nouvelles unités de soins. Celles-ci ne comporteront pas d'agencements statiques, mais des structures aussi fonctionnelles et flexibles que possible. « Nous pourrions alors transformer, selon nos besoins, une chambre à plusieurs lits en chambre individuelle et nous adapter ainsi à l'évolution des besoins de nos patients », explique Hans Peter Gmünder.

Changement des conditions

Mais les exigences posées aux locaux ne sont pas les seules à avoir changé depuis la construction du CSP en 1990. Des études statistiques réalisées au CSP ont indiqué une augmentation de l'âge moyen des patients en première rééducation et révélé qu'il s'agit plus souvent de cas de paralysie sévère. « Les patients actuels sont différents, leurs lésions ou leurs maladies sont plus complexes. Cela constitue un nouveau défi pour le personnel et les infrastructures. Certaines personnes, qui seraient jadis décédées des suites de leurs blessures ou de leur maladie, survivent aujourd'hui. Mais ces patients ont désormais besoin d'un suivi médical plus important et précis », souligne Hans Peter Gmünder.

Extension de la chirurgie spinale

En plus de satisfaire aux besoins d'une clientèle en constante évolution, les nouveaux espaces créés s'inscrivent dans un autre projet d'importance, déjà initié : l'extension de l'offre en chirurgie spinale pour les patients avec ou sans paralysie médullaire. « Cette





L'architecte Serge Fayet (50) a étudié à l'EPF de Zurich après avoir suivi un apprentissage de dessinateur en bâtiment. Avec Petra Hemmi, il dirige depuis vingt ans un bureau d'architecture à Zurich et travaille avec une équipe de 39 spécialistes.

« Un projet aux exigences les plus élevées »

Monsieur Fayet, vous possédez une longue expérience de votre métier. Où peut-on trouver en Suisse vos réalisations architecturales ?

Depuis nombre d'années, nous travaillons pour différents établissements hospitaliers suisses, des centres universitaires à des hôpitaux de campagne et de district, en passant par des cliniques publiques et privées. Nous réalisons certes de nouveaux bâtiments, comme ceux de l'hôpital universitaire de Zurich, mais sommes aussi une équipe capable de procéder rapidement à des interventions dans des établissements en fonctionnement en faisant preuve de compétence sociale, d'empathie et d'un grand savoir-faire.

Pouvez-vous nous donner un exemple ?

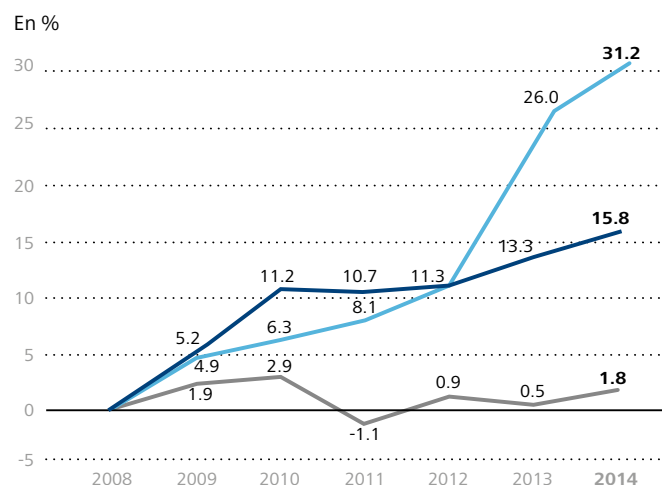
La transformation d'une salle d'opération « normale » en salle d'opération « hybride » capable d'accueillir la chirurgie cardiaque et vasculaire et ce, sans interrompre le fonctionnement de l'hôpital. Nous avons déjà procédé à un grand nombre de ces interventions « chirurgicales » dans des domaines médicaux requérant une technologie de pointe. Quelle que soit la taille du mandat, nous sommes à chaque fois fascinés par l'extraordinaire complexité des procédures médicales.

En quoi le projet de la Fondation suisse pour paraplégiques se distingue-t-il de ceux d'autres hôpitaux ?

Le Centre suisse des paraplégiques assure le suivi à vie des paralysés médullaires. Cela signifie que les patients doivent pouvoir y recevoir des soins aigus, par exemple en cas de fracture de la jambe ou de pneumonie, comme y suivre une rééducation à long terme. Le CSP doit donc réunir au sein d'un encadrement global deux offres de prestations médicales diamétralement opposées. Cette affectation particulière de la clinique constitue un défi important pour sa direction comme pour ses employés.

Chaque jour, les collaborateurs du CSP sont au chevet de destins brisés et cela contribue à tisser des liens solides entre eux. Cette cohésion au service des patients fait toute la particularité du Groupe suisse pour paraplégiques. Contribuer au développement de cette clinique unique en son genre est une tâche d'autant plus intéressante et satisfaisante pour nous.

Évolution des coûts hospitaliers et des tarifs du CSP de 2008 à 2014



- Les coûts des hospitalisations ont augmenté de plus de 30 % en Suisse depuis 2008.
- Dans la même période, les frais d'exploitation du CSP se sont accrus de près de 16 %.
- Les tarifs des hospitalisations du CSP n'ont par contre connu qu'une augmentation de quelque 2 % dans la période considérée.

mesure est tout à fait pertinente, car le CSP réunit déjà une infrastructure et une expertise médicale de pointe en la matière », rappelle le directeur de la clinique. Les capacités actuelles pourront donc être mieux exploitées pour profiter directement ou indirectement aux paralysés médullaires. Réalisé en coopération avec l'hôpital cantonal de Lucerne, le projet consacré à la chirurgie spinale vise une concentration des connaissances spécialisées en la matière. « Mais nous pensons aussi que cette coopération accompagnée d'une extension des prestations permettra de réduire les coûts grâce à une planification plus efficace des ressources », ajoute Hans Peter Gmünder.

« Nous assurons actuellement 50 000 jours de soins. Une fois les travaux terminés, nous pourrions en proposer 68 000 au total. Il faudra bien évidemment augmenter le nombre du personnel soignant, des médecins et des thérapeutes, mais non celui des employés de la plupart des services de gestion et de support. » Les gains de synergie

« Nous sommes confrontés à une saturation des capacités. »

ainsi obtenus mèneront à une certaine réduction de l'écart entre les coûts et les encaissements.

Construire a un prix

Daniel Joggi lève les yeux de la maquette pour aborder un sujet qui le préoccupe, en tant que président du conseil de fondation, depuis le début du projet : le financement des extensions prévues. La Fondation est en mesure de financer les rénovations grâce aux provisions constituées. Mais pour les nouvelles constructions, elle est dans l'obligation de lever des fonds de tiers. Daniel Joggi est persuadé : « Grâce à la solidarité de nos bienfaiteurs avec les paralysés médullaires, nous surmonterons cet obstacle et serons en mesure de développer notre réseau de prestations sans pareil, consacré aux paralysés médullaires. »



Nouveau bâtiment. Voilà à quoi pourrait ressembler l'extension du CSP : la nouvelle aile (à droite) sera reliée au bâtiment existant.

Premier coup de pelle le 1^{er} octobre

La construction de la passerelle reliant l'Institut Guido A. Zäch à l'Hôtel pour séminaires Sempachersee débutera au mois de mai. Les travaux dureront jusqu'à la fin de l'année. Cet élément architectural offrira une liaison directe et accessible en fauteuil roulant aux personnes venues assister aux séminaires ou logeant à l'hôtel ainsi qu'aux collaborateurs.

Cet automne débiteront les travaux de terrassement du garage souterrain qui entrera en fonction en avril 2017.

80^e anniversaire de Guido A. Zäch

Ce n'est pas vraiment un hasard si la date du premier coup de pelle des travaux d'extension et de rénovation de la clinique a été fixée au 1^{er} octobre. Quelle date aurait été plus adaptée que celle du 80^e anniversaire de Guido A. Zäch ?

Les nouveaux bâtiments devraient être fonctionnels au début 2019. Pour l'ensemble du projet, les coûts d'investissement prévus s'élèvent à un total de 150,3 millions CHF, dont 74,8 millions CHF devraient être consacrés à la rénovation des structures existantes et 75,5 millions CHF à la construction des nouveaux bâtiments. Il sera ainsi possible d'effectuer le passage des 145 lits actuels à 174 lits en 2019, et potentiellement à 192 lits dans un avenir plus lointain.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.paraplegie.ch/bauprojekt



L'astuce du pivot

Parfois, quelques centimètres d'assise en plus à l'extérieur du véhicule font toute la différence lorsqu'il faut effectuer le transfert. Un siège pivotant vers l'extérieur vous offre la solution idéale. Le siège pivotant est disponible en différents modèles, pour conducteur et passager.

N'hésitez pas à nous appeler, nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

Orthotec SA | Véhicules adaptés | Eybachstrasse 6 | CH-6207 Nottwil
 T +41 41 939 52 52 | F +41 41 939 52 50 | info@orthotec.ch | www.orthotec.ch
 Une entreprise de la Fondation suisse pour paraplégiques